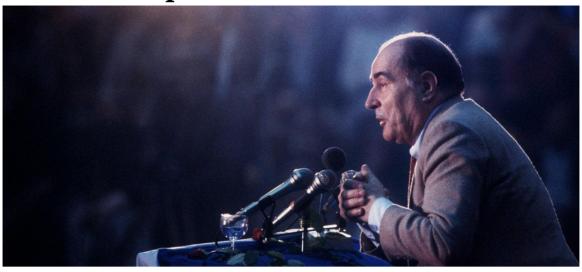
Le lourd passif de l'homme du 10 mai



François Mitterrand lors d'un meeting à Paris en avril 1981. - Crédits photo : AFP/AFP

<u>Vox Politique (http://premium.lefigaro.fr/vox/politique/)</u> | Par <u>Yves de Kerdrel (#figp-author)</u> Publié le 05/01/2016 à 15h55

LA CHRONIQUE D'YVES DE KERDREL - François Mitterrand s'est laissé imposer des mesures économiques qui existent toujours et constituent de sacrés boulets pour la France du XXIe siècle.

Cela fait presque vingt ans, jour pour jour, que François Mitterrand est décédé, partant rejoindre ces «forces de l'esprit» qu'il affectionnait tant. C'est sans doute l'un des hommes d'État qui a le plus marqué la Ve République par ses calculs politiques qui ont contribué à faire disparaître le Parti communiste et à faire émerger le Front national (http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/decryptages/2015/12/14/25003-20151214ARTFIG00020-jamais-le-fn-n-a-recolte-autant-de-voix-a-une-election.php), par sa forte envergure internationale et par sa duplicité formidable qui l'a amené à se faire élire par la gauche alors qu'il a incarné plus que tout autre la bourgeoisie provinciale conservatrice.

Sur le plan économique, le bilan des années Mitterrand n'est pas mauvais ; il est juste désastreux. Pendant que d'autres puissances économiques, comme les États-Unis ou la Grande-Bretagne, sortaient de la crise par la mise en œuvre de politiques libérales, mises au point par l'école de Chicago, le nouveau président a sapé l'appareil productif de la France en augmentant, dès 1981, le smic de 10 %, en abaissant la durée du temps de travail et en créant une société d'assistanat, avec l'augmentation faramineuse de toutes les allocations. Tout cela a conduit à

installer ce que <u>Denis Olivennes (http://www.lefigaro.fr/mon-figaro/2014/02/04/10001-20140204ARTFIG00370-denis-olivennes-l-intello-presse.php)</u> a qualifié de «préférence française pour le chômage».

Faut-il rappeler qu'il créa en 1981 un ministère du Temps libre...

François Mitterrand ne comprenait pas grand-chose à l'économie et cela ne l'intéressait pas. De fait, il s'est laissé imposer des mesures à fort pouvoir symbolique de gauche qui existent toujours et qui constituent de sacrés boulets pour la France du XXIe siècle. Première erreur: la cinquième semaine de congés payés. Le retour de la gauche au pouvoir devait être marqué, selon lui, par une mesure emblématique concernantle temps de travail, comme le Front populaire institua la semaine de 40 heures et deux semaines de congés payés. À cela il ajouta l'instauration de la semaine de 39 heures et la cinquième semaine de congés payés. Deux mesures qui ont gravement détérioré la compétitivité du pays. Et qui ont commencé à entamer la valeur travail. Faut-il rappeler qu'il créa en 1981 un ministère du Temps libre...

La deuxième erreur fondamentale a été l'instauration de l'ISF, dont nous continuons de subir les effets pervers de poison lent. Pour François Mitterrand, c'était à la fois une mesure nécessaire pour financer la hausse des dépenses publiques et symbolique, pour dénoncer «l'argent qui corrompt, l'argent qui achète, l'argent qui écrase, l'argent qui tue, l'argent qui ruine, et l'argent qui pourrit jusqu'à la conscience des hommes» comme il aimait à le dire avec une sincérité plus qu'ambiguë. En 1982, la France subit donc la création de l'impôt sur les grandes fortunes, abrogé pendant la première cohabitation et rétabli en 1989 sous l'appellation d'impôt de solidarité sur la fortune. Depuis sa création, on estime à plus de 300 milliards d'euros les sommes qui auraient déserté la France à cause de cet impôt au lieu de s'investir dans des entreprises traditionnelles comme dans des jeunes start-up de la nouvelle économie.

À son départ de l'Élysée, la France de François Mitterrand compte plus d'un million de bénéficiaires du RMI

La troisième erreur fondamentale de François Mitterrand réside dans l'instauration du RMI (revenu minimum d'insertion). Cela est intervenu au cours de son second mandat, Michel Rocard étant premier ministre, de manière à résoudre le problème des chômeurs en fin de droits. Mais cette mesure qui devait être réservée à un petit nombre de désespérés a finalement été galvaudée. À tel point qu'à son départ de l'Élysée, la France de François Mitterrand compte plus d'un million de bénéficiaires du RMI, transformé aujourd'hui en RSA, et qui ne parvient toujours pas à remettre au travail des Français laissés sur le bord de la route.

La quatrième erreur du prédécesseur de Jacques Chirac (http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/2015/04/22/2500120150422ARTFIG00095-jacques-chirac-president-le-plus-sympathique-de-la-ve-republique.php) a été de durcir et de rigidifier le Code du travail avec les lois Auroux (alors rédigées par une jeune énarque du nom de Martine Aubry (http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/coulisses/2015/09/25/25006-20150925ARTFIG00012-martine-aubry-en-pleine-renaissance.php)). Cela comprenait l'encadrement du pouvoir disciplinaire du chef d'entreprise, la création d'un droit d'expression des salariés, le financement du comité d'entreprise, l'obligation de négociations annuelles sur les salaires ou encore la création du CHSCT. Des lois que les partenaires sociaux ont tenté en vain de détricoter il y a un an tant elles constituent un handicap lourd pour les entreprises.

Enfin, la cinquième erreur grave de François Mitterrand a été de créer cette mécanique infernale consistant à financer des dépenses de fonctionnement, notamment l'embauche de fonctionnaires, par la dette publique. Alors que les caisses du Trésor étaient pleines en 1981, l'endettement de la France atteint 665 milliards d'euros en 1995, soit plus de 55 % de la richesse nationale. Toutes ces mesures sont autant de cailloux blancs qui justifient le déclin industriel, financier et moral de notre pays. En 1981, Jack Lang avait estimé que «la France passait de la nuit à la lumière». Sur le plan économique, cette date a plutôt marqué notre plongeon progressif dans l'obscurité.

Cet article est publié dans l'édition du Figaro du 06/01/2016. <u>Accédez à sa version PDF en cliquant ici (http://kiosque.lefigaro.fr/le-figaro/2016-01-06)</u>



(http://plus.lefigaro.fr/page/yvesde-kerdrel)

Yves de Kerdrel (http://plus.lefigaro.fr/page/yvesde-kerdrel)

<u>Suivre (http://plus.lefigaro.fr/fpservice/follow/membre/81325031242245596367369127435013/539391)</u>

Journaliste